

Diagnostic et audit en développement durable des collectivités



CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY RATINGS

Notre métier : la mesure des performances en développement durable

L'audit en développement durable des collectivités s'adresse aux Communes, aux EPCI, aux Conseils Généraux et Régionaux.

L'audit permet de faire le point sur l'état de formalisation, de déploiement et d'efficacité de vos politiques de développement durable.

Au-delà de la conformité au cadre législatif, nous évaluons votre performance en matière environnementale, sociale/ sociétale et de gouvernance locale.

L'audit : un indicateur de la qualité de votre réponse aux attentes des parties prenantes

Votre performance en développement durable dépend de votre engagement – élus et responsables de l'administration territoriale – à prendre en compte les droits, les intérêts et les attentes légitimes des parties prenantes :

- Usagers, résidents et citoyens
- Acteurs socio-économiques
- Élus de collectivités associées
- Associations locales et ONG
- Instances européennes et internationales
- ...

— L'audit, un outil de pilotage

L'audit est un outil opérationnel d'aide à la décision pour engager des actions concrètes et atteindre vos objectifs de développement durable, comme par exemple :

- Alimenter les travaux des groupes de travail internes
- Optimiser la planification stratégique
- Élaborer ou ajuster un Agenda 21
- Se créer des opportunités nouvelles en valorisant ses atouts
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Comparer ses performances avec celles d'autres collectivités
- Communiquer envers les administrés sur la base des conclusions établies par un acteur indépendant

L'audit est un outil qui permet de rendre compte, au mieux, des efforts déployés sur la durée par la collectivité et de sa contribution réelle aux objectifs internationaux de développement durable.

— L'audit, le diagnostic de votre engagement

L'audit en développement durable peut couvrir 6 domaines :

1. Environnement
2. Développement territorial et solidarités
3. Droits humains
4. Ressources humaines
5. Commande publique
6. Gouvernance

L'objectif est d'éclairer les fonctions dirigeantes locales sur les points forts et les axes de progrès de la collectivité :

- Mesure des performances
 - pertinence des politiques de développement durable
 - cohérence du déploiement, moyens mis en œuvre, efficacité des systèmes de contrôle et de reporting
 - résultats obtenus, avec prise en compte du point de vue des parties prenantes
- Identification des facteurs de risques spécifiques
 - niveau de maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
 - catégories de risques convertibles en facteurs de performance

Pour nous contacter

Vigeo : +33 1 55 82 32 40

Vigeo Belgium : +32 2 206 67 91

Vigeo Italia : +39 02 3651 8110

Vigeo Maroc : +212 22 87 14 77

www.vigeo.com
contact@vigeo.com

Domaines potentiels d'analyse

Environnement

Gestion de l'eau, des déchets, des transports, des écosystèmes, de la biodiversité, maîtrise des émissions polluantes, prévention et gestion des risques accidentels...

Développement du territoire et des solidarités

Accompagnement et développement durables du territoire, cohésion sociale et développement solidaire, qualité des relations avec le public, promotion de la coopération décentralisée...

Droits humains

Respect des droits fondamentaux de la personne, prévention des discriminations et égalités des chances pour les agents et dans la cité, libertés syndicales, négociation collective...

Ressources Humaines

Dialogue social et participation des agents, conditions de travail, santé et sécurité, valorisation des emplois et des compétences, systèmes de rémunérations...

Commande publique

Facteurs sociaux et environnementaux dans les marchés publics, processus de délégation et de partenariat, respect du fournisseur, du délégataire et du partenaire...

Gouvernance

Effectivité des pouvoirs des instances élues, promotion de la démocratie participative, efficacité des contrôles internes et externes, prévention de la corruption.

PARIS

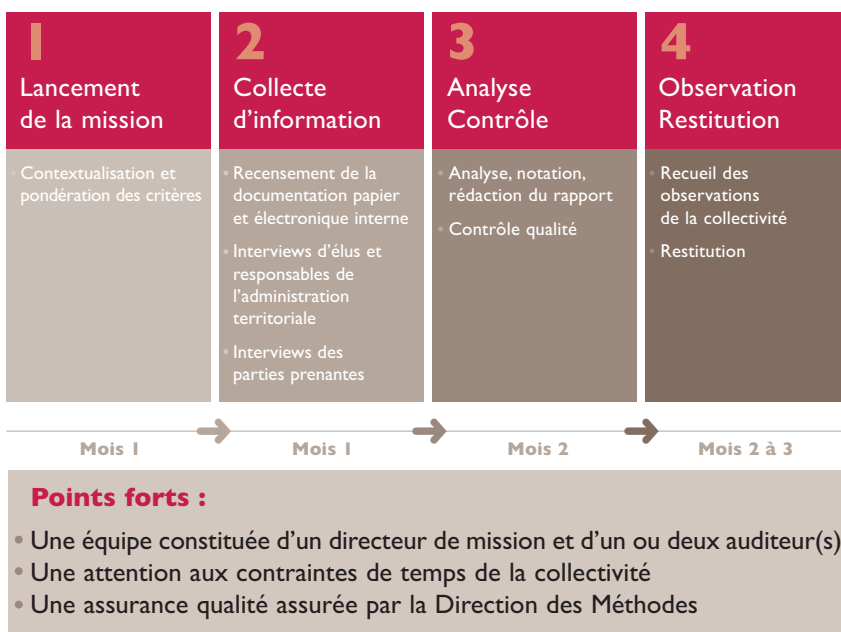
BRUXELLES

MILAN

CASABLANCA

Déroulement d'une mission d'audit

La mission d'audit est réalisée sur place et sur pièces, auprès des élus et responsables de l'administration territoriale. Les parties prenantes sont consultées. Le référentiel d'analyse est contextualisé en fonction des compétences de la collectivité et des caractéristiques de ses territoires.



Notre méthodologie

- ROBUSTESSE** : une grille d'analyse (référentiel) détaillée, un processus d'analyse rigoureux et formalisé qui assure l'impartialité, la comparabilité des performances sur la durée et la traçabilité des informations.
- TRANSPARENCE** : le chemin rigoureusement formalisé et le référentiel d'analyse sont accessibles à nos clients. Chaque note est détaillée au niveau le plus fin.
- OPPOSABILITE** : nos critères d'évaluation sont universellement opposables aux collectivités et à leurs parties prenantes : ils s'appuient sur les objectifs de développement durable émis par les institutions internationales compétentes (Union européenne, OIT, ONU...).

Notre équipe

- 15 auditeurs
- Une expertise reconnue sur chaque domaine sous revue
- Une expérience de plus de 150 missions d'audit en responsabilité sociale auprès d'entreprises et d'administrations publiques
- Une veille documentaire de qualité
- Des outils informatiques performants